



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

**SECTION Petite  
Enfance**



Portable : 06.29.12.02.48



6, rue Pierre Ginier 75018 PARIS

@supapfsupetiteenfance



supapfsu.pe@gmail.com

Paris, jeudi 12 mai 2022

## **Grève et mobilisation 31 mai 2022**

La bagarre contre la perte de nos jours de congés continue, sous un nouvel angle. Si le vol de nos CA est bel est bien entériné, la diminution de notre temps de travail, par la reconnaissance des pénibilités de nos métiers est toujours d'actualité. Divers métiers complémentaires œuvrent à la DFPE pour l'accueil des jeunes parisiens. Que l'on soit, APS, EJE, ATEPE ou responsable, aucun de nos métiers n'est reconnu à sa juste valeur. La spécificité de chacun d'entre eux est indispensable au bon fonctionnement des EAPE. Le sous-effectif, le manque de moyens ou encore la surcharge de travail nous impactent chacun.e dans l'exercice de nos fonctions. Le 31 mai est une journée de grève et de mobilisation des agent.es de la Ville de Paris, pour faire reconnaître les pénibilités de nos métiers et obtenir l'augmentation de nos sujétions.

Notre force de frappe doit être collective pour un plus grand impact. Nous agent.es de la DFPE avons toute notre place le 31 mai auprès des collègues des autres Directions pour faire reconnaître la pénibilité de nos métiers et dénoncer leurs dégradations.

Le 31 mai sera l'occasion de faire connaître les pénibilités de nos métiers et la réalité du terrain. Car si nous nous appliquons pour un service de qualité, avec au coeur de nos pratiques de la bienveillance et un environnement suffisamment sécurisé pour assurer l'épanouissement des enfants accueillis, le quotidien des professionnel.les de la petite enfance est tout autre !!

**GREVE**

# Mardi 31 mai

**MOBILISATION**

**9h30 - 12h : Assemblée générale  
des grévistes DFPE**

**Temps d'échange entre grévistes et collègues, pour élaborer collectivement nos revendications et lister les pénibilités de nos métiers.**

Bourse du travail (annexe)  
Salle Léon Jouhaux  
67, rue de Turbigo

**12h - 14h : Rassemblement des  
agent.es Ville de Paris**

A l'occasion de la tenue du Conseil de Paris, rassemblement et prises de parole des participant.es.

Place S' Gervais

## Je suis ATEPE

En cuisine, j'engage ma responsabilité lorsque je confectionne les repas des enfants. La vigilance est de rigueur : une faute d'inattention dans un PAI et les conséquences peuvent être dramatiques.

La cuisine est un élément central d'un EAPE. Lors d'un contrôle d'hygiène, la préfecture peut en demander la fermeture, si la cuisine ne répond pas aux normes d'hygiène. Cette exigence -néanmoins

indispensable- demande une certaine rigueur, qui n'est pas reconnue par mon employeur.

La gestion des stocks est à ma charge : j'organise les réserves alimentaires et de matériel (couches, mouchoirs, ...). Le port de charge m'use.

Il m'est souvent demandé d'aller en renfort dans les sections pour pallier le sous-effectif...au détriment de mon propre travail.

## Je suis AP

Je porte psychiquement un groupe d'enfant pouvant aller jusqu'à 30, parfois plus. J'assure leur sécurité physique et affective. Je connais les PAI de chacun d'entre eux, leurs habitudes ainsi que de leurs familles. J'engage ma responsabilité à tout moment de la journée, lors des repas, de l'accueil du soir, du coucher... Je travaille quotidiennement dans le bruit,

ce qui provoque fatigue ou encore des troubles de l'attention. Je dois accueillir quotidiennement les émotions des familles ainsi que des enfants dont l'appareil psychique est immature... quelque soit mon état. A aucun moment, ce « travail invisible » n'est reconnu par mon employeur.

## Je suis EJE

Je porte psychiquement les familles de toute la structure dans laquelle j'exerce. En plus d'accompagner les équipes dans leurs pratiques professionnelles, je dois rester informé.e des dernières évolutions pédagogiques, organiser des réunions d'équipes, répondre aux questionnements de mes collègues, ac-

compagner les familles dans leur parentalité, penser à l'aménagement de l'espace des sections... le tout sans avoir de temps dédié et en assurant également les glissements de tâches engendrés par les sous-effectifs.

## Je suis responsable

Ma responsabilité est engagée à tout moment, auprès des enfants, des familles, du personnel ou encore du bâtimentaire. Ma charge de travail est telle, que mes journées couvrent trop souvent l'amplitude horaire d'ouverture de l'EAPE. Je manque de marge de manœuvre dans mon management et de moyens

humains. Je gère au quotidien la réalité du terrain : conflits d'équipe, mécontentement des familles... L'accueil du public peut parfois être compliqué. Je croule sous les réunions et la charge de travail qui ne cessent d'augmenter.

## Je travaille en PMI

La perte de mes jours de congés a été sèche. Mon employeur estime que je ne peux pas bénéficier de la sujétion accueil d'enfant de moins de trois ans, car je n'ai pas de groupe en charge. Il me prive ain-

si de 3 jours de JRTT. J'accueille quotidiennement des familles avec lesquelles je suis en contact direct. Pour autant je ne bénéficie pas de la sujétion « accueil du public ».

## Je suis UGD

J'ai en gestion entre 200 et 250 agent.es. Je croule sous la charge de travail toujours grandissante. Actuellement en mobilisation contre l'absence de reconnaissance de mes fonctions, le séminaire du 10 mai organisé par la DFPE en présence de la DRH

n'a rien donné de concret. Je ne me contenterais pas des « mercis » exprimés par mon employeur. Dans l'attente de réponses concrètes à nos revendications, j'ai toute ma place le 31 mai auprès de mes collègues.

## Je travaille en JEP

Je travaille en jardin d'enfant pédagogique et mon établissement doit fermer en 2024. Déjà mobilisé.e le 12 avril contre les impacts de la loi Blanquer avec

les parents d'élèves, je serai présent.e le 31 mai pour exprimer mon mécontentement et rendre visible notre mobilisation.